

Au coeur de vos parcelles, le Comsag mesure exactement les conditions météo de terrain.

Votre verger n'est pas sous abri ? Nos sondes non plus !

L'alerte risque gel

Le **Comsag** mesure en continu la température sèche et la température humide (température à 100% d'hygrométrie) de l'air. Elle donne une indication pertinente quand la température approche du seuil d'alerte.

La **base COMSAG**, installée au domicile de l'exploitant, interroge régulièrement la sonde dans la parcelle. Quand la température extérieure se rapproche du seuil d'alerte paramétré, la base interroge la sonde plus fréquemment. **Le seuil est atteint ?** L'alarme d'avertissement retentit au niveau de la base Comsag. L'agriculteur peut alors mettre en route son dispositif anti-gel sur la parcelle concernée par l'alerte.

Le **DepComD** permet votre mobilité au sein de votre exploitation tout en restant informé des relevés climatiques de toutes vos parcelles. Vous pouvez également recevoir l'alerte risque gel sur votre téléphone mobile ou sur votre i-pad. Vous gardez un oeil sur vos parcelles où que vous soyez.



Côté Web : www.webcomsag.fr



Sur le site webcomsag.fr, vous visualisez vos sondes. Pour chacune d'elles, le site vous donne la date et l'heure du dernier relevé, la température sèche (T1), la température humide (T2) et les seuils d'alerte que vous avez paramétrés, ainsi que les informations de tous les capteurs présents sur la sonde.

Un graphique vous permet de visualiser d'un seul coup d'oeil l'état des températures et la tendance à la baisse ou à la hausse. **Le seuil est atteint ?** Un message d'alerte apparaît en rouge sur votre navigateur au moment où la base installée chez vous et votre téléphone sonnent. Vous êtes alerté et vous pouvez réagir à temps pour éviter la catastrophe.

- 1 Seuil de déclenchement de l'alerte
- 2 Seuil de ré-enclenchement
- 3 Température et tendance